

les journées de la **SOLIDARITÉ**



SAMEDI 19 NOVEMBRE
Espace Olympe de Gougès



Tout le programme en mairie ou sur www.ville-saint-germain-les-arpajon.fr



Retour
en
images



SORTIES CULTURELLES

La nouvelle saison culturelle a débuté vendredi 23 septembre avec la pièce de théâtre « Entre chien et loup », suivie par « Éby et son petit chaperon rouge » dimanche 16 octobre. Deux spectacles qui ont attiré un public important, conquis par les prestations des artistes et, où le rire a été présent du début à la fin.



MÉMOIRE

Le CCAS, en association avec Prévention Retraite Île-de-France, a mis en place un atelier « mémoire ». Quinze personnes se retrouvent autour de l'intervenante Céline Lebaube pour travailler des exercices stimulant tant la mémoire visuelle qu'auditive, tous les mardis pendant 16 semaines.



DON DU SANG

L'Établissement Français du Sang a pris ses quartiers à l'Espace Olympe de Gouges le mercredi 14 septembre. Plus de 60 personnes ont fait le déplacement pour donner leur sang et permettre de sauver des vies.



COUSCOUS DE QUARTIER

Près d'une centaine de personnes ont pris part à la soirée couscous organisée par le conseil de quartier de la Bretonnière, samedi 15 octobre sous le préau de l'école Langevin. Danses, rire et rencontres au rendez-vous.

PORTES OUVERTES

À une semaine d'intervalle, les 17 et 24 septembre, l'accueil de loisirs Joliot-Curie puis le Service Municipal Jeunesse ont présenté leurs équipes, leurs activités, leurs sorties et leurs projets aux parents.



CROSS DU COLLÈGE

Après l'effort, le réconfort. Jeudi 20 octobre, les élèves du collège Roland Garros ont reçu des mains des élus représentant la municipalité, les trophées récompensant leurs résultats au cross du collège couru la veille.



INCENDIE... SIMULÉ

Le Contrat Intercommunal de Sécurité et de la Prévention de la Délinquance, en association avec le CCAS de notre commune, a mis en place une formation des seniors aux procédures d'évacuation d'un car en cas d'incendie, aux abords de l'espace Olympe de Gouges.



Continuer à investir pour l'avenir !

Le magazine de cette fin d'année permet de faire un point sur la situation financière de notre commune, alors que les médias font état des difficultés d'un certain nombre de collectivités territoriales, conséquence du contexte économique très tendu.

Le conseil municipal a adopté les comptes de clôture en juin dernier. Notre gestion a permis de réduire notre endettement tout en maintenant un haut niveau d'investissement.

Année après année, la rigueur que nous appliquons à la gestion quotidienne a pour résultat de préserver Saint-Germain-lès-Arpajon des grandes difficultés que connaissent d'autres collectivités. Les travaux sont programmés de manière à utiliser au mieux notre trésorerie, à rechercher toutes les subventions possibles et ainsi réduire notre recours à l'emprunt. Notre commune peut ainsi afficher un taux et une durée d'endettement inférieurs à la moyenne des communes de notre taille.

Ces résultats nous confirment dans les choix quotidiens de gestion et assurent le respect de notre engagement de ne pas augmenter les taux d'imposition. Depuis 10 ans, la majorité municipale a pu reconduire les taux sans les augmenter, ils ont même été réduits légèrement. En cette période où chacun de nous paie ses impôts locaux, la vérification peut être réalisée.

Cette bonne gestion donne la possibilité de poursuivre la rénovation des bâtiments publics, (nous avons arrêté un programme de rénovation de toutes les écoles), la réfection des rues et le remplacement des équipements ne répondant plus aux normes, la cuisine centrale va bénéficier d'une installation moderne, la bibliothèque, les écoles de danse et de musique vont enfin rendre leur service dans des locaux adaptés à leurs missions.

Pour terminer, je vous annonce l'ouverture d'un nouveau service : un centre de ressources jeunesse ! Les jeunes germinoises et germinoises vont pouvoir obtenir des réponses aux questions qu'ils se posent pour leur orientation, leur travail, leurs loisirs, leur logement, enfin leur vie quotidienne, leur avenir.

*Bonnes fêtes
de fin d'année à tous !*

Monique Goguelat
maire

Directrice de la publication : Monique GOGUELAT, maire
Conseiller éditorial : Cyrille-Robert BROUX, maire-adjoint
Crédit photo : Service communication
Impression : Cet ouvrage a été réalisé avec des encres végétales sur du papier 100 % PEFC issu de forêts gérées durablement et de sources contrôlées chez un imprimeur respectant toutes les normes environnementales.



Commission paritaire en cours : dépôt légal novembre 2011
Service communication : Hôtel de ville, Rue René-Dècle 91180 Saint-Germain-lès-Arpajon - Tél. : 01 69 26 26 20

Les extraits des derniers **conseils municipaux**

Séances des 30 juin et 6 octobre 2011

COMPTE ADMINISTRATIF 2010 - VILLE

• Section de Fonctionnement

Le résultat de fonctionnement 2010 s'établit à **906 803,20 €** (Le budget prévoyait un autofinancement pour l'investissement à hauteur de **613 650 €**).

• Section d'investissement

Le résultat global de la section d'investissement présente un déficit de **378 000,13 €**, lequel est absorbé par l'excédent de fonctionnement.

• Les emprunts

La dette au 1^{er} janvier 2010 était de **8 514 000 €**.

Le remboursement en capital en 2010 a été de **783 000 €**. Un emprunt de **300 000 €** a été souscrit en 2010. La dette au 31 décembre 2010 se monte

donc à **8 031 000 €** (comme indiqué dans le document budget primitif).

Le conseil municipal approuve le compte administratif.

APPROBATION DU COMPTE DE GESTION 2010

Le compte de gestion établi par M. le Trésorier Principal d'Arpajon atteste de la régularité des écritures comptables passées pour l'exercice 2010. Le conseil municipal approuve le compte de gestion.

COMPTE ADMINISTRATIF 2010 ASSAINISSEMENT

L'exercice budgétaire 2010 a été réalisé en dépenses pour **214 028,06 €** (75 000 € de remboursement de frais de personnel, 114 354,05 € d'amortissement des immo-

bilisations, 17 131,35 € de reversement de participation de raccordement à l'égout au Syndicat intercommunal Orge Aval SIVOA) et en recettes pour **667 890,55 €**. La redevance d'assainissement représente un montant de 76 730,40 €. Le SIVOA a reversé à la commune la part communale des rejets non domestiques pour un total de 544 144,23 €. Les participations de raccordement à l'égout représentent 44 967,31 €.

Le résultat cumulé à la clôture de l'exercice 2010, se monte donc à **1 235 536,46 €**. Compte tenu de l'excédent dégagé en investissement aucune affectation de résultat n'est proposée.

Le conseil municipal approuve le compte administratif assainissement.

Tableau 1 : Indexation des tarifs de location de l'Espace Olympe de Gouges

	TARIFS 2009	TARIFS 2011
Location de 9h00 à 20h00 ou de 12h00 à 2h00 du matin sans l'office	450 €	457 €
Location de 9h00 à 20h00 ou de 12h00 à 2h00 du matin avec l'office	600 €	609 €
Location de 4h00 avant 20h00 sans l'office	150 €	152 €
	TARIFS 2009	TARIFS 2011
Caution sans l'office	500 €	152 €
Caution avec l'office	1 000 €	1 000 €

Tableau 2 : Indexation des tarifs de la régie du Centre Technique Municipal

DÉSIGNATION	TARIFS 2009	TARIFS 2011
Droit de voirie		
Terrasse fermée et couverte (m ² /an)	51,30 €	52,00 €
Terrasse à ciel ouvert (m ² /an)	6,16 €	6,25 €
Étalages permanents sur voirie (m ² /an)	51,30 €	52,00 €
Étalages occasionnels sur voirie (m ² /an)	6,16 €	6,25 €
Vendeur itinérant, camion (m ² /jour)	6,16 €	6,25 €
Benne à gravats (par semaine)	20,52 €	21,00 €
Échafaudage (par semaine)	11,30 €	11,50 €
Palissade de chantier (ml/mois)	10,26 €	10,40 €
Vente de bois de chauffage (le stère)	25,65 €	26,00 €

Modification des tarifs du cimetière et du columbarium

	TARIFS 2010	TARIFS 2011
Concession d'une durée de 15 ans	125,09 €	125,00 €
Concession d'une durée de 30 ans	272,93 €	273,00 €
Concession d'une durée de 50 ans	682,32 €	682,00 €
Concession d'une durée de 15 ans germinois	102,35 €	102,00 €
Columbarium case pour une durée de 15 ans	468,26 €	468,00 €
Columbarium case pour une durée de 30 ans	930,95 €	931,00 €

Le Centre de Ressources Jeunesse ouvre ses portes



Ce nouveau service destiné aux 16-25 ans, situé au 9, rue René Dècle, juste à côté du Moulin de Boisselle, ouvrira ses portes le 6 décembre 2011. On y trouvera toutes les informations utiles à la vie quotidienne : orientation, travail, santé, logement, loisirs, culture...

Magazine de la ville : Monsieur Gué, quel est le but de ce service ?

Daniel Gué, maire adjoint à l'Enfance Jeunesse : Le Centre de Ressources Jeunesse centralise l'information qui intéresse la jeunesse de notre commune. Cela concerne l'emploi, bien sûr, mais également la culture, les loisirs, le logement, la santé... Nous souhaitons donner aux jeunes de Saint-Germain-lès-Arpajon les outils qui leur permettront de bien démarrer dans la vie.

MdV : Comment fonctionne le CRJ ?

DG : Nous avons une animatrice, Sandra Roger, qui se charge de l'accueil et de l'orientation des demandeurs selon leurs questions. Elle les conseille, les aide, les oriente éventuellement vers un organisme... Mais les utilisateurs du lieu sont véritablement acteurs de leur recherche.

MdV : Il y a donc interaction avec les organismes plus « traditionnels »...

DG : Tout à fait. Nous avons mis en place des partenariats avec la Maison des Solidarités, le Conseil Général, la Mission Locale des Trois Vallées, le CISPD, la Communauté de Communes de l'Arpajonnais... En fait, le Centre de Ressources Jeunesse est un carrefour d'informations qui permettra aux 16-25 ans de trouver une réponse adaptée à leurs demandes.

Conseil municipal des enfants

Élections en vue !

Le mandat des conseillers municipaux enfants arrive à son terme, après 2 années d'exercice.

Les prochaines élections se dérouleront dans les écoles le 25 novembre 2011. Les jeunes germinois inscrits en CM1, CM2 et 6^e peuvent **déposer leur candidature du 11 au 18 novembre.**

Les enfants demeurant à Saint-Germain-lès-Arpajon **mais n'étant pas scolarisés sur la commune peuvent participer aux élections du Conseil Municipal des Enfants (CME). Ils peuvent proposer leur candidature et voter.**

Les enfants sont invités à prendre contact avec le service CME (Alexandre Duplenne ou Natacha Degeyter) en mairie ou par e-mail :

cme@ville-saint-germain-les-arpajon.fr



EMJV : de nombreux ateliers vous attendent !

L'Espace Municipal Jules Vallès a ouvert récemment un atelier « Arts Plastiques/ Dessins », qui se déroule le jeudi de 14h à 16h, animé par la professeure Frédérique Lardé. Il reste encore quelques places ! Tarif : 20 € d'adhésion à l'EMJV + 100 € pour l'année.

Toujours au rayon des nouveautés : l'atelier d'accompagnement pour les jeunes inscrits au CNED (en particulier pour les jeunes Voyageurs...) à partir du 2 novembre, le mercredi de 9h30 à 12h, avec Tarif : 20 € d'adhésion à l'EMJV. Enfin, l'espace municipal s'associe au CCAS pour mettre en place une permanence d'accueil et d'orientation avec une psychologue clinicienne.

Renseignements : EMJV, 22, résidence Jules-Vallès, St Germain-lès-Arpajon
Tél. : 01 69 88 13 55.

Avec le CISPD

Forum de la sécurité routière

La première édition du forum « Déplaçons-nous en sécurité ! » du 24 septembre dernier à Saint-Germain-lès-Arpajon fut une réussite !

Plus de 100 personnes sont venues visiter l'Espace Olympe de Gougues au sein duquel les partenaires du CISPD (Contrat Intercommunal de Sécurité et de la Prévention de la Délinquance) d'Arpajon, Égly, La Norville, Ollainville et Saint-Germain-lès-Arpajon s'étaient réunis afin de sensibiliser le public aux risques routiers et à la mobilité durable.

Différents stands étaient proposés au public : voiture tonneau, simulateur deux roues motorisés et « réactiomètre », transports en commun,... Ce forum a été ponctué de temps forts : une simulation d'évacuation de car en feu, un atelier sur les évolutions récentes du code de la route et une conférence sur les déplacements sécurisés.



Samedi 19 novembre,

Journée de

La Journée de la Solidarité se déroule le samedi 19 novembre,
Le thème : l'histoire des solidarités.



3 questions à...



Jean-Jacques EWANE,
Conseiller municipal délégué
à la Solidarité

Magazine de la Ville : Pourquoi avoir choisi l'histoire des solidarités comme thème de cette nouvelle édition ?

Jean-Jacques EWANE : « Depuis 2008, les journées de la solidarité sont un temps fort de réflexion, de créativité et de convivialité. Il s'agit d'aller à la rencontre des habitants, d'échanger, d'insuffler plus de solidarité au quotidien, ici et ailleurs. Cette année, le thème national de la semaine de la solidarité Internationale étant « les droits essentiels », il m'a semblé important de faire un retour sur les fondements de nos institutions de solidarité.

Qu'ils soient civils, économiques, sociaux ou culturels, les droits des individus et des peuples semblent souvent ne vivre que dans les déclarations de l'ONU et les promesses des dirigeants. Comment ces droits sont traduits en acte par des citoyens qui s'indignent, résistent, s'organisent et inventent leurs propres modèles pour vivre ensemble. Nous allons, le 19 novembre, faire écho à ces millions de gens qui se sont battus et se battent encore, au péril de leur vie, pour faire valoir leurs DROITS ESSENTIELS. »

MDV : Les actions, habituellement sur 3 jours, sont cette fois regroupées sur une journée. Pourquoi cette évolution ?

J-J.E. : « Une concentration sur une journée permet de mobiliser plus d'associations, car les bénévoles sont de plus en plus rares. Il devenait difficile, pour une petite structure, de pouvoir compter sur ses membres pendant plus de deux jours, d'où des stands vides. Sur une journée, le forum sera plus dense, avec plus de participants et d'animations. Nous espérons également pouvoir ainsi augmenter la participation des germinois. »

MDV : Quelles sont les nouveautés de cette édition ?

J-J.E. : « Du 12 au 18 novembre, nous organisons une collecte de jeux, jouets et livres dans les accueils de loisirs au profit de enfants défavorisés. Nous porterons également, lors de cette journée de la solidarité, un regard sur la Turquie pour l'ouverture au monde, avec la participation d'une association de femmes turques. Enfin, un dîner solidaire et convivial autour d'un repas composé de spécialités originales de la Turquie sera accompagné d'un spectacle de danse. »

Forum associatif

De nombreuses associations humanitaires et caritatives présentent leurs actions autour d'animations.

Vous pouvez y retrouver :

- Agir en Mauritanie
- Artisans du Monde
- Association des Femmes Turques en Essonne
- BSF
- Club Culturel Féminin
- Caritas France
- Femmes Solidaires
- Handicap International
- LEDA
- Persis Essonne
- Secours Populaire

Repas solidaire

À partir de 19h30, vous êtes conviés à un repas dans la tradition turque. Cet instant de rencontre et de partage est accompagné d'un spectacle de danses et musiques traditionnelles. L'apéritif est offert par la municipalité.

Réservation auprès du CCAS, en Mairie : 15 € par adulte, 10 € par enfant.

espace Olympe de Gouges

la Solidarité

de 10h à 18h à l'espace Olympe de Gouges
Avec un pays à l'honneur, la Turquie.



Expositions, débat, costumes...

- **Deux expos sont visibles sur place** : l'une retrace l'histoire des centres sociaux et l'évolution des acquis ; l'autre est le fruit du travail d'enfants du centre de loisirs.
- **14h** : présentation de l'histoire des actions solidaires du Secours populaire de l'Arpajonnais par Gilbert FAUBEL et Pierre COUCHARD.
- **15h** : projection du film « *La malédiction de notre fille* » (de Manon Loizeau) suivie d'une conférence-débat sur le sort des femmes et des petites filles en Inde, animée par Alexandrine Lamotte Sali Gari, présidente de l'association SRUTI.
- **Toute la journée** : animation autour du henné et une initiation aux danses traditionnelles turques sera suivie d'un défilé de costumes traditionnels ou plus contemporains.
- **17h30** : goûter offert par Artisans du Monde.

Collecte

La municipalité organise une collecte de jeux, jouets et livres pour enfants au profit des écoles de pays défavorisés, **du 12 au 18 novembre**, dans les accueils périscolaires et des écoles.



Semaine bleue : sorties et conférences



À l'initiative du Centre Communal d'Action Sociale, les aînés de la commune ont profité d'une semaine pas comme les autres : la Semaine bleue. Au programme : des sorties, des découvertes, des conférences... Ainsi, mardi 18 octobre, les seniors sont partis à la découverte de Chablis et de ses vignobles réputés ; mercredi 19, le docteur Besse a donné une conférence dans la salle Ingrid Betancourt sur le thème « Comment mieux dormir en 2011 » ; jeudi 20, les félins ont reçu la visite de nos anciens au Parc de Nesles, dans la Seine-et-Marne. Enfin, vendredi 21, les plus courageux ont affronté le froid pour une balade en forêt, aux alentours d'Ollainville.

Le CCAS, au quotidien

Les agents municipaux Valérie Fasciano, Marie-France Lebel et Vincent Fortier, sous la conduite de l'élue du secteur, Mme Annie Marques-Bellet, maire adjointe, reçoivent les germinoises et germinoises ayant des difficultés.

Écouter et orienter le public en fonction de ses demandes, apporter une aide ponctuelle, une aide sociale et/ou une aide communale sont leurs missions.

Ils leur apportent des aides ponctuelles financières dans les cas d'urgence avérée (paiement d'une facture, loyer, etc.) ; les aides sociales sont du domaine de l'État, de la Région ou du Département (RSA, APA, etc.). Enfin, les aides communales : portage des repas à domicile, colis de Noël, etc.

Ainsi, l'équipe du CCAS traite environ un millier de dossiers de toutes sortes chaque année !

Les prochains rendez-vous du CCAS

- **Dimanche 27 novembre** : banquet des anciens, à partir de midi, à l'espace Olympe de Gouges.
- **Lundi 5 et mardi 6 décembre** : distribution des colis de Noël, en mairie, salle du conseil.

Impôts, taxes, désendettement : **ce qui a changé**

2011 a été une année difficile pour la grande majorité des Français. Hausse des prix dans tous les domaines, baisse du pouvoir d'achat... Pourtant, à Saint-Germain, nous avons quelques bonnes nouvelles à vous apporter. Lisez plutôt ce qui suit.

TAUX D'IMPOSITION : PAS D'AUGMENTATION

Les taux ont baissé depuis 2001, passant pour la taxe d'habitation, de 13,60 % à 13,46 % pour descendre à 13,22 % aujourd'hui et de 19,90 % à 19,35 % pour la taxe foncière, avec l'arrivée de la majorité actuelle en 2002.

Seule la base d'imposition, dont l'évolution est décidée par l'État, subit une légère augmentation.

TAXE SUR LES ORDURES MÉNAGÈRES EN BAISSÉ

Votée le 27 avril dernier en conseil communautaire, la taxe sur les ordures ménagères de Saint-Germain-lès-Arpajon est passée à 6,30 % au lieu de 8,34 % en 2010.

« Cette baisse de 2 % est la récompense et la reconnaissance du travail et des efforts remarquables effectués par la municipalité en matière de gestion des déchets. Depuis de nombreuses années, nous mettons l'accent sur le tri sélectif, nous avons rationalisé les collectes, appuyé le développement du compostage... », explique Madame la Maire, Monique Goguelat.

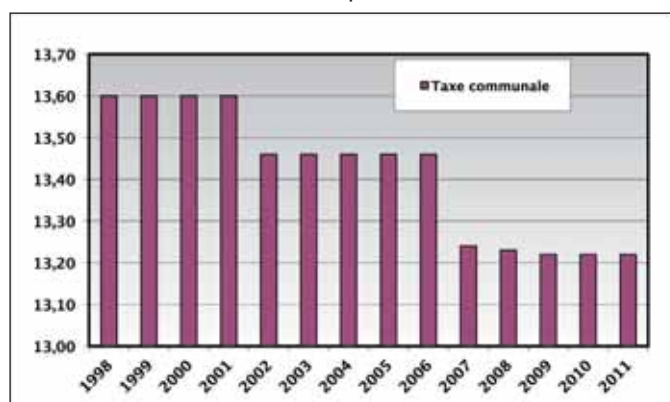
Le compostage « volontaire et citoyen » réalisé par les germinois en 2010, a permis de réduire la collecte des déchets verts de près de 300 tonnes. Grâce aux économies réalisées, 2 lots de sacs papier et 1 bio sceau ont pu être distribués à chaque foyer pour l'année 2011. « N'oublions pas que c'est avant tout grâce au comportement responsable des Germinois que cette baisse est possible. J'encourage chacun à continuer dans ce sens », conclut la maire.

FINANCEMENT MAÎTRISÉ

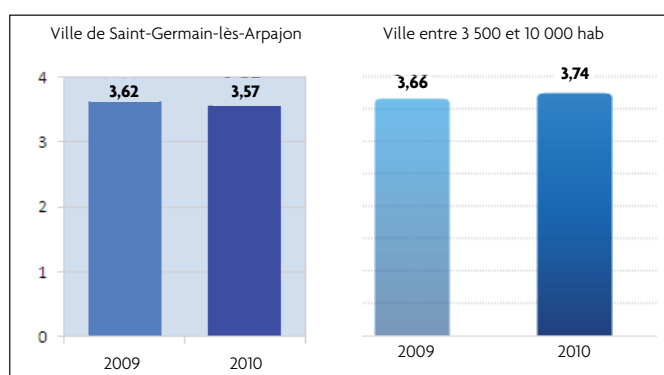
La municipalité continue de rénover et développer les infrastructures municipales avec le souci constant de la maîtrise de la dette publique. Ainsi, un audit commandé en 2011 auprès de la société Finance Active conclut que :

- Saint-Germain-lès-Arpajon détient une dette majoritairement restructurée pour supprimer tout risque.
- La commune continue de maîtriser ses finances et augmente ainsi sa marge pour continuer les investissements nécessaires pour les Germinois.
- Les taux et la durée de la dette sont nettement inférieurs aux communes de même taille (strate).

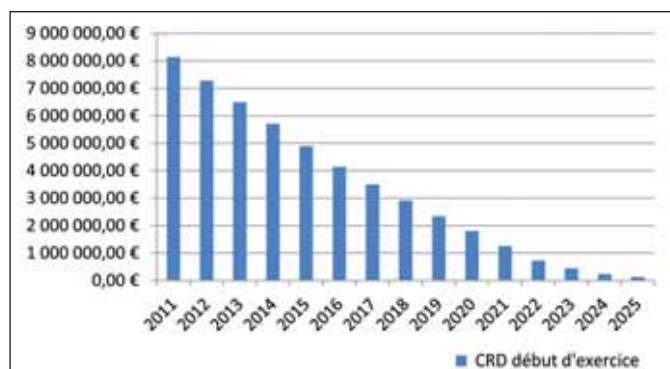
Taux d'imposition



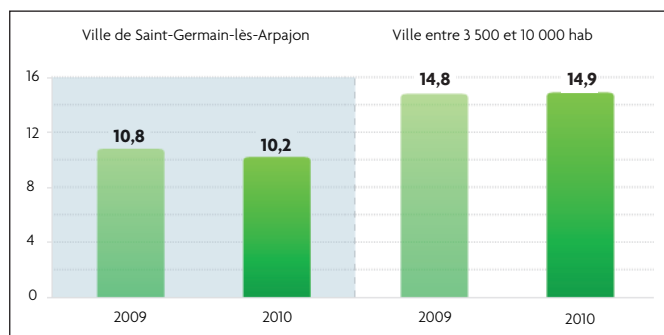
Taux de la dette



Désendettement de la commune



Durée de la dette





Bilan mi-mandat

Poursuivre le développement en maîtrisant les finances publiques

La commune a connu de nombreuses améliorations depuis l'arrivée de la gauche en 2002. Le deuxième mandat débuté en 2008 s'inscrit dans la continuité : poursuivre le développement harmonieux d'une ville à visage humain, proposer des services, des activités, des sorties culturelles, des loisirs... Épauler les plus démunis, soutenir nos aînés mais aussi les bambins. Tout en gardant à l'esprit la maîtrise des dépenses, dans un objectif de gestion sereine des finances publiques. Apporter le service public au plus près de chacun de nous, dans l'intérêt de tous.


Monique Goguelat
maire

Améliorer l'environnement et le cadre de vie

Nos promenades

- ▶ **PROMIS** Renforcer la gestion écologique des espaces verts.
- ▶ **TENU !** Notre commune a rejoint l'action « Phyt'eaux Cités », visant à limiter l'emploi des produits phytosanitaires sur les bassins de la Seine, de l'Orge et de l'Yvette. Depuis, la commune a reçu la 4^e feuille du Trèfle Phyt'eaux Cités.
- ▶ **PROMIS** Créer de nouveaux espaces verts.
- ▶ **EN COURS** Des espaces verts sont en voie de réalisation dans les ZAC des Folies et des Gournais.
- ▶ **PROMIS** Poursuivre l'embellissement et obtenir la 3^e fleur du concours des villes fleuries.
- ▶ **EN COURS** Depuis 2008, Saint-Germain-lès-Arpajon reçoit chaque année le trophée « Fleur Verte » du conseil général, qui récompense les communes ayant une gestion écologique de leur environnement. La municipalité poursuit ses efforts de fleurissement et espère décrocher la 3^e fleur !

Nos déplacements

- ▶ **PROMIS** Lancer un programme de circulation douce réservée aux piétons et aux cyclistes.
- ▶ **TENU !** Toute rénovation de voirie concernant les axes majeurs de la commune fait l'objet d'une étude d'aménagement de circulation pour les personnes à mobilité réduite, les piétons et les cyclistes. Ainsi, en est-il de la rue René Dècle, rénovée en 2010 et de la rue des Folies. Le boulevard Eugène Lagache fait aussi l'objet d'aménagements spécifiques.
- ▶ **PROMIS** Créer une coulée verte, de la rue du Mesnil à la route d'Aulnay, avec prolongement en liaison douce jusqu'au bois de Chanteloup.
- ▶ **TENU !** Ce cheminement fait partie d'un chantier d'aménagement conduit par la Région dans le cadre d'une mise en valeur des Jongs marins.
- ▶ **PROMIS** Créer une coulée verte dans le quartier des Folies, dans le cadre de l'aménagement de la ZAC.

▶ **TENU !** La construction de nouvelles habitations sur les parcelles de la ZAC des Folies s'est accompagnée du développement d'un cadre environnemental de qualité pour conforter la douceur de vivre de ce quartier typiquement « urbain ».

Notre environnement

- ▶ **PROMIS** Proposer aux Germinois de se doter de récupérateurs d'eau et de composteurs en liaison avec la communauté de communes et le syndicat de la vallée de l'Orge.
- ▶ **TENU !** La municipalité met à disposition des germinois des bacs à composter, depuis 2010 des « bio seaux » pour récupérer les épluchures de la cuisine. Le service Espaces Verts organise deux journées de broyage de branchage pour les habitants.
- ▶ **PROMIS** Sensibiliser au tri des ordures ménagères.
- ▶ **TENU !** Les actions de la municipalité ont porté leurs fruits puisque la communauté de communes de l'Arpajonnais a voté en 2011 la taxe sur les ordures ménagères avec une baisse significative à Saint-Germain-lès-Arpajon : 6,30 % au lieu de 8,34 % l'an dernier.

Notre responsabilité collective

- ▶ **PROMIS** Diminuer la consommation énergétique des services municipaux.
- ▶ **TENU !** La Ville a lancé un programme de rénovation des écoles avec le changement des fenêtres et portes pour améliorer le confort thermique et phonique. Les chaudières ont également été remplacées par du matériel plus économique. Enfin, les lampes à basse consommation sont de plus en plus présentes dans les bâtiments municipaux.
- ▶ **PROMIS** Acheter des véhicules propres.
- ▶ **TENU !** C'est chose faite avec les véhicules électriques pour les services Propreté et Espaces Verts.
- ▶ **PROMIS** Privilégier les fournisseurs éco-responsables.
- ▶ **TENU !** Les marchés publics passés par la mairie ont un volet environnemental qui compte dans les notes techniques données à chaque dossier.

Doter la commune de services et d'animations de proximité

Une vie à tous les âges

- ▶ **PROMIS** Répondre aux besoins d'accueil (halte-garderie, crèche collective, jardin éducatif).
- ▶ **EN COURS** Un projet de maison de la petite enfance est en cours d'élaboration avec la Communauté de Communes de l'Arpajonnais.
- ▶ **PROMIS** Rénover les centres de loisirs.
- ▶ **TENU !** L'entretien des accueils de loisirs est assuré régulièrement et des travaux d'aménagement ont été réalisés en 2009 et 2010 (peintures, toiture, etc.).
- ▶ **PROMIS** Faciliter les activités pendant les vacances scolaires.
- ▶ **TENU !** Le service Jeunesse, le centre de loisirs Joliot-Curie et l'Espace Municipal Jules Vallès multiplient les activités et sorties à travers des programmes ouverts à tous les jeunes et diffusés largement.
- ▶ **PROMIS** Créer des lieux de rencontre pour les jeunes et développer leur autonomie.

▶ **TENU !**
CRJ : La municipalité ouvrira le 6 décembre, son Centre de Ressources Jeunesse, un lieu adapté à toutes sortes de recherches pour les 18-25 ans : logement, formation emploi, loisirs, sorties... Le CRJ est installé au 9, de la rue René Dècle. Inauguration le 1^{er} décembre 2011.

CME : Les enfants scolarisés en CM1, CM2 et 6^e peuvent participer à la vie publique de la commune en se faisant élire au Conseil municipal des enfants.

- ▶ **PROMIS** Favoriser les conditions d'échanges intergénérationnels.
- ▶ **TENU !** Les équipes d'animation du centre de loisirs et du service jeunesse ont tissé des liens avec la résidence de l'Orge ; des rencontres et des animations ont lieu régulièrement entre les enfants et les seniors.

Les anciens participent à de nombreux événements : journées découvertes, sorties, randonnées, séjours...



Une vie à l'école

- ▶ **PROMIS** Soutenir financièrement les équipes pédagogiques.
- ▶ **TENU !** Chaque année, le conseil municipal vote des aides aux projets pédagogiques des écoles.
- ▶ **PROMIS** Renforcer l'efficacité des études surveillées.
- ▶ **TENU !** Elles sont devenues « dirigées » et sont encadrées par des enseignants qui offrent du soutien scolaire aux élèves.

Une vie plus solidaire

- ▶ **PROMIS** Agir pour la prévention en matière de santé, sécurité routière, accident domestique.
- ▶ **TENU !** Le Centre communal d'action social (CCAS) travaille en collaboration étroite avec le Contrat Intercommunal de Sécurité et de Prévention de la Délinquance (CISPD). Des actions sont mises en place : voitures tonneau, gym douce, conférences...
- ▶ **PROMIS** Accompagner les personnes en difficulté auprès des services sociaux.
- ▶ **TENU !** Une des missions du CCAS. Une dizaine de personnes particulièrement isolées et en détresse sont ainsi suivies avec attention chaque année.
- ▶ **PROMIS** Aider à la recherche de logement.
- ▶ **TENU !** Le relogement d'urgence (personne à la rue, femme victime de violences conjugales...) représente une dizaine de cas par an.
- ▶ **PROMIS** Aider financièrement pour un premier secours.
- ▶ **TENU !** La municipalité aide les personnes les plus démunies : aides financières ponctuelles pour payer une facture, un loyer... Chaque dossier est étudié en commission, toutes les deux semaines.

Une vie dans les quartiers

- ▶ **PROMIS** Créer un service de transport entre les quartiers, en complément des taxis-tubs.
- ▶ **TENU !** Une ligne de bus reliant le quartier des Folies à Ollainville et Arpajon a été lancée en partenariat avec la CCA.
- ▶ **PROMIS** Développer les comités de quartier.
- ▶ **TENU !** Les comités de quartiers (CdQ) sont informés et consultés pour chaque chantier à venir dans leur périmètre et leur avis est pris en compte. Les Conseils de quartiers organisent également des animations (fête de quartier, repas dansant, etc.). Enfin une assemblée générale a lieu chaque année pour dresser le bilan des actions menées par les CdQ.

Une vie associative et une vie sportive

- ▶ **PROMIS** Élaborer une charte des associations sportives.
- ▶ **TENU !** Elle a été signée en septembre 2011 par les présidents du CLJV, de l'ASSGA et les responsables de chaque section de l'ASSGA. Un règlement intérieur du gymnase a également été approuvé par l'ensemble des parties.
- ▶ **PROMIS** Contractualiser les aides au développement des associations sportives.
- ▶ **EN COURS** Au travers d'une convention qui précise les aides techniques et humaines mises en place par la municipalité, sans oublier les subventions annuelles.
- ▶ **PROMIS** Organiser l'information sur les activités sportives.
- ▶ **TENU !** Les associations sont sollicitées régulièrement pour fournir leur planning des compétitions, leurs résultats accompagnés de photos.

Le saviez-vous ?

La municipalité a créé le Comité Communal de la Vie Sportive, qui regroupe les responsables sportifs représentatifs des pratiques sportives germinoises. Il travaille avec la municipalité au développement du sport dans la commune.

- ▶ **PROMIS** Poursuivre l'installation d'espaces sportifs par quartier.
- ▶ **EN COURS** Une structure type « combisports » verra le jour, l'emplacement est à l'étude.

Une vie dans la ville

- ▶ **PROMIS** Poursuivre les échanges et la consultation régulière des habitants.
- ▶ **TENU !** Des réunions sont mises en place lors des phases d'études des projets d'aménagement urbain (ZAC, aménagements de circulation, etc.).
- ▶ **PROMIS** Renouveler les panneaux d'information et en augmenter le nombre.
- ▶ **TENU !** Changement des 6 panneaux lumineux.
- ▶ **PROMIS** Maintenir une information régulière et éthique sur les activités et services proposés.
- ▶ **TENU !** La municipalité poursuit sa politique d'information des habitants à travers les publications (bulletin municipal, flash info « Le Germinois », site internet, guide associatif, guide culturel, guide des séjours d'été...) et par voie d'affichage.

Une vie culturelle

- ▶ **PROMIS** Poursuivre l'action culturelle en développement, au plus près des habitants.
- ▶ **TENU !** Une proposition de spectacles pour tous les publics et tous les âges, partagée depuis 2 ans avec La Norville et Arpajon. Des actions diversifiées avec l'Espace Municipal Jules Vallès, le service Enfance-jeunesse, le service scolaire, la bibliothèque. Des rendez-vous annuels devenus incontournables.
- ▶ **PROMIS** Assurer le développement de la bibliothèque, de l'école de musique
- ▶ **EN COURS** Un nouvel équipement pour notre commune en plein essor : un espace réunissant la bibliothèque-médiathèque, l'école de musique et l'école de danse (bénéficiant toutes deux du subventionnement important de la bibliothèque), situé près du collège Roland-Garros. Le chantier débutera en avril 2012 pour une ouverture prévue courant 2013.
- ▶ **PROMIS** Continuer à promouvoir la présence d'artistes sur la commune
- ▶ **TENU !** Chaque année, une compagnie ou un artiste vient en résidence à Saint-Germain-lès-Arpajon. Ils tissent des liens, rencontres, actions avec les centres de loisirs, les écoles, l'EMJV, la bibliothèque, les structures d'enseignement artistique. De multiples restitutions pour divers publics. La création artistique au plus près des Germinois de tous âges.
- ▶ **PROMIS** Élaborer un projet culturel à destination des enfants.
- ▶ **TENU !** La programmation partagée de spectacles intègre des propositions pour le jeune public de manière conséquente. Les établissements scolaires accueillent des sensibilisations, relaient les informations et sont des partenaires de premier ordre pour mener à bien des projets divers, de l'initiation jusqu'au « métier de spectateur » lors d'une représentation.



Achever la structuration de la Ville

Notre avenir

► **PROMIS** Adopter un Plan Local d'Urbanisme (PLU) permettant un développement équilibré et maîtrisé de la commune.

► **TENU !** L'objectif de la révision du document de planification était de déterminer les enjeux de la politique de développement urbain à l'horizon 2023. Au terme de ce diagnostic des perspectives d'évolution et d'aménagement ont été déterminées et ont abouti au Projet d'aménagement et de Développement Durable. Le PLU a été approuvé le 14 décembre 2010.

► **PROMIS** Instituer des règles d'éco-constructions pour les nouvelles constructions.

► **TENU !** Des dispositions spécifiques incitatives ont été mises en place dans le cadre du PLU :

En matière de Rglement :

- Autorisation d'utiliser des matériaux non traditionnels tels le bardage bois ou autre matériau renouvelable afin de permettre des constructions nouvelles ou innovantes.
- Intégration au PLU d'un cahier de « recommandations environnementales ».
- Intégration du cahier de « recommandations architecturales ».
- Autorisation de dépassement du Coefficient d'Occupation des Sols (COS) de 20 % pour les constructions remplissant les critères de performance énergétique et les énergies renouvelables.

En matière fiscale : réduction de 50 % sur la taxe foncière communale pour les constructions réalisées avant le 1^{er} janvier 1989, aux mêmes conditions que ci-dessus.

► **PROMIS** Créer des logements pour les jeunes couples.

► **TENU !** Les ZAC des quartiers des Gournais et des Folies proposent divers programmes et types de logements au sein de chacune des opérations : habitat collectif, groupé, individuel ; locatif ou en accession et voire même accession sociale.

Enfin, un quota de 25 % de logements sociaux s'impose au PLU pour tout programme de plus de 15 constructions.

Notre quotidien

► **PROMIS** Améliorer la signalisation routière.

► **EN COURS** Un plan de circulation et une étude sur la signalétique ont été présentés aux bureaux de quartiers ; ils verront le jour en 2012.

► **PROMIS** Aménager les routes et trottoirs dans le cadre d'un grand programme pluriannuel et les rendre accessibles.

► **TENU !** La municipalité a engagé un diagnostic de la circulation en ville avec une association spécialisée dans le déplacement des personnes à mobilité réduite. Désormais, les chantiers de rénovation prennent en compte ces exigences.

► **PROMIS** Développer les forums pour l'emploi avec la Communauté de Communes de l'Arpajonnais.

► **TENU !** Un forum intercommunal pour l'emploi et la formation se tient chaque année à l'Espace Olympe de Gougues.

Nos services

► **PROMIS** Créer une médiathèque et/ou une école de musique.

► **EN COURS** L'espace médiathèque, école de musique, école de danse en est au stade du projet avancé dont l'aboutissement, sur le terrain, sera l'ouverture en 2013 d'un bâtiment moderne et économique près du collège.

Une gestion cohérente et maîtrisée

► **PROMIS** Maintenir une rigueur de gestion.

► **TENU !** Chaque année, le budget voté par la municipalité traduit la volonté de l'équipe politique de faire cohabiter, dans une enveloppe globale maîtrisée, les grands chantiers de développement urbain, les travaux d'entretien, le fonctionnement usuel d'une collectivité, les offres de services à la population... Tout ce qui fait la richesse de notre commune. Une gestion saine et rigoureuse, sans être austère et rigoriste.

► **PROMIS** Investir pour préparer l'avenir et développer les services à la population.

► **TENU !** La création des zones d'habitation des Folies et des Gournais et de la ZI du Lièvre d'Or ; la construction de la nouvelle cuisine centrale et de l'espace médiathèque, musique et danse.

► **PROMIS** Ne pas augmenter les impôts.

► **TENU !** Les taux sont inchangés – ils ont même diminué ! – depuis 2002. Qui dit mieux ?

Ce qu'il reste à faire...

Le mandat n'est pas terminé, il reste encore des projets à développer.

► Signer un contrat éducatif local.

► Inciter la mise en place de regroupements de parents et d'enfants pour encadrer le déplacement à pied jusqu'à l'école.

► Renforcer l'application de la « charte de la démocratie participative » permettant l'expression des habitants à la vie de la cité.

► Mettre en place des permanences des services municipaux dans les quartiers.

► Construire une nouvelle école et développer les infrastructures périscolaires.

► Créer un lieu de rencontre pour les seniors.

► Créer un lieu collectif au quartier des Folies et l'annexe mairie.

► Élaboration et adoption d'un « agenda 21 ».

► Doubler la capacité de livraison des repas à domicile.



Cuisine centrale

Un **outil moderne** en construction



Les travaux d'aménagement ont débuté en octobre ; la nouvelle cuisine centrale devrait être opérationnelle dans un an.

À l'entrée du chemin de Marcoussis, dans le quartier des Folies, le ballet des pelleteuses a débuté en octobre. La chorégraphie mécanique opère chaque jour pour sortir de terre un bâtiment neuf, moderne, pratique et nécessaire : la nouvelle cuisine centrale. Entretien croisé avec Christian Moulac, cuisinier en chef, et Monique Goguelat, maire de la commune.

Magazine de la Ville : Pouvez-vous nous présenter l'équipement actuel et son fonctionnement ?

Christian Moulac : « L'équipe se compose de 10 personnes réunies en binômes, avec chacun sa spécialité : magasinier/allotissement, hors d'œuvres, plats chauds, plonge/nettoyage et, bien sûr, un binôme de responsables. Si nécessaire, chacun met la main à la

pâte pour aider. La cuisine centrale actuelle était prévue, à sa construction, pour fournir 650 couverts, nous en sortons 850 chaque jour. »

Monique Goguelat : « Cette surcharge pèse sur le matériel vieillissant. L'arrivée d'un nouvel équipement va grandement faciliter le travail de l'équipe "cuisine" qui donne, chaque jour, le meilleur d'elle-même pour assurer sa tâche. »

MdV : Quels seront les atouts de ce nouvel équipement ?

Ch. Moulac : « La superficie sera 3 fois plus importante que le bâtiment actuel et nous aurons une chaîne de transformation au top des normes sanitaires. Nous allons également doubler notre capacité de production avec 2 fours multifonction et 2 cellules de refroidissement. »

Monique Goguelat : « Le bâtiment a été conçu pour favoriser la mise en place des binômes. D'où un confort de travail qui, au final, fera économiser du temps et de l'énergie à chacun. Et n'oublions pas que ce nouvel outil pourra permettre de confectionner jusqu'à 1 200 repas par jour ! »

L'élaboration d'un menu pour 850 personnes en quelques chiffres :

- Betteraves rouges : 60 kg à éplucher, couper et cuire.
- Bœuf et purée : 110 kg de viande à préparer ; 150 kg de pommes de terre à éplucher.
- Fromage à la coupe (brie) : 850 portions à couper.
- Fruit : 850 unités à laver.

• Voirie

Octobre



- ▶ Reprofilage de la chaussée en enrobé de la route de Leuville, dans sa partie comprise entre le chemin des Gournais et le chemin de la Grâce de Dieu. Coût : 45 000 €.
- ▶ Réalisation du parking des agents de la mairie en enrobé, du 10 au 15 octobre. Coût : 19 000 €.
- ▶ Création de l'assainissement chemin des Prés du Roy pour l'espace médiathèque, musique et danse, du 17 au 21 octobre. Coût : 40 000 €.
- ▶ Rénovation complète du boulevard Eugène Lagauche.



• Bâtiments communaux

Septembre

- ▶ Salle de danse : aménagement du vestiaire par les agents des services techniques.
- ▶ Espace Olympe de Gouges : réparation de la toiture suite à des actes de vandalisme. Coût : 4 000 €.
- ▶ Gymnase Louis Babin : enlèvement total des tags sur le mur côté parking.

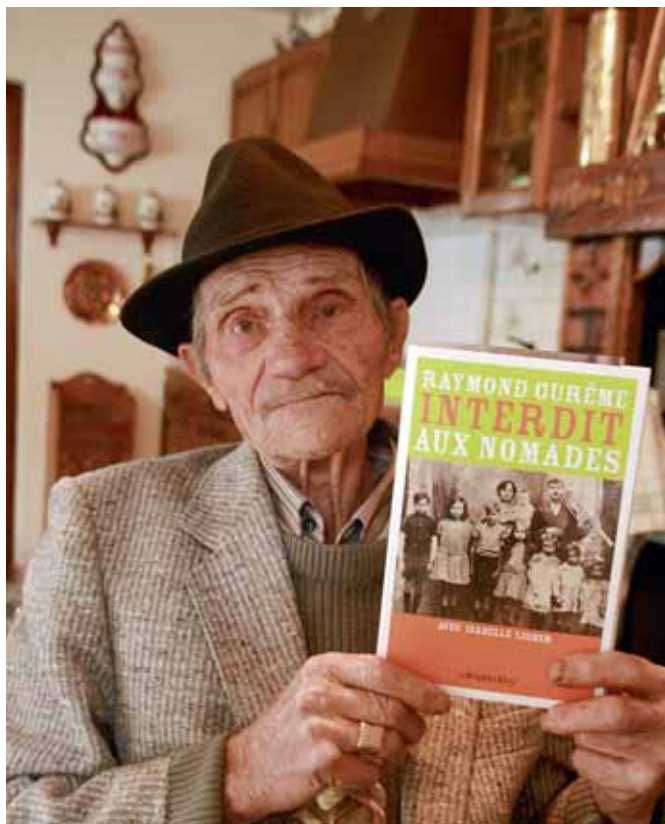
Octobre

- ▶ Gymnase Louis Babin : remplacement du sol dans la salle Savinel (1^{er} étage). Coût : 4 200 €.

Raymond Gurême :

« Il faut apprendre à se côtoyer »

Raymond Gurême, personnage atypique, raconte le calvaire vécu par les gens du voyage durant la seconde guerre mondiale, dans un livre co-écrit avec la journaliste Isabelle Ligner. Il dédicacera son livre le samedi 26 novembre en mairie. Rencontre en questions.



Magazine de la ville : M. Gurême, pouvez-vous vous présenter en quelques mots ?

Raymond Gurême : « J'ai eu 86 ans en août, je suis issu d'une famille de nomades et forains établis dans la banlieue de Rouen. Mon père avait un chapiteau et parcourait la France pour montrer des numéros de cirque, de musique et projeter du cinéma. Et puis, il y a eu la guerre, l'internement au camp de Linas Monthléry... »

MdV : Votre livre « Interdit aux nomades » retrace cette période difficile et peu connue cette page sombre de notre histoire...

RG : « Il faut que les gens en apprennent un peu plus sur les barbaries qui se faisaient à cette époque. Qu'ils comprennent que tout ça, c'était orchestré par le gouvernement français. Ils disent que c'étaient les allemands, mais c'était pas les allemands ! J'avais 15 ans à l'époque, je suis resté un peu plus d'un an interné dans ce camp de Linas avant de m'évader... J'ai pas vu un seul allemand nous garder à cette période ! Ceux qui nous gardaient, qui nous tapaient, qui nous laissaient mourir de faim, c'était les gendarmes français. On nous a transporté

dans des wagons à bestiaux de Normandie jusqu'à Brétigny. Plus de 200 personnes dans 3 wagons. Rien à manger, rien à boire durant toute une journée jusqu'à ce qu'on arrive à Brétigny. Il y avait des familles entières, des vieux, des femmes, des enfants, des bébés. À la sortie, on nous a forcés à marcher jusqu'au camp de Linas, avec des coups de crosse et de matraque qui nous pleuvaient dessus pour un rien. »

MdV : Pourquoi en parler aujourd'hui, plus de 60 ans après ?

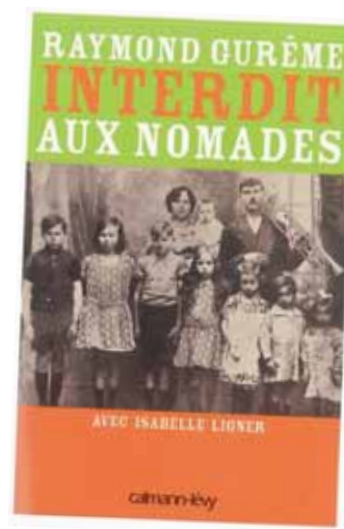
RG : Je voulais en parler déjà, c'était en 1976. Mais à cette époque, personne ne voulait en entendre parler. Aujourd'hui, j'ai trouvé une personne, la journaliste Isabelle Ligner, qui a été très intéressée par le sujet et qui m'a aidé à sortir ce livre. Maintenant, je vais dans les écoles pour en parler.

MdV : Pensez-vous que la condition des nomades a évolué aujourd'hui ?

RG : C'est toujours pareil ! Il y a des discriminations, du racisme. Sans ces deux choses-là, ça irait beaucoup mieux... Des gens comme ceux qu'on a actuellement au gouvernement accentuent la méfiance des uns envers les autres !

MdV : Il y a comme une incompréhension entre les nomades et les sédentaires. Pensez-vous que cela puisse évoluer ?

RG : Le problème, c'est qu'il y a beaucoup de racontars sur nous. Avant, les mères disaient à leurs gamins qu'on était des voleurs de poules, qu'on enlevait les enfants, pour leur faire peur et pour pas qu'ils aillent gambader trop loin. Si on veut s'entendre, il faut apprendre à se côtoyer, à se connaître des deux côtés. Si on commençait par là, ça irait beaucoup mieux entre les nomades et les sédentaires.



13^e édition des Champs de la Marionnette

Garder le fil des rêves

Du 10 au 13 novembre, le Festival « Les Champs de la Marionnettes » prend ses quartiers entre Saint-Germain-lès-Arpajon, La Norville et Arpajon.

Six spectacles, un atelier de fabrication de marionnettes, une rencontre avec la compagnie Le Pont Volant, en résidence... Le programme des quatre jours consacrés au festival Les Champs de la Marionnette, du 10 au 13 novembre, ne connaît pas les temps morts !

Judi 10 novembre
Théâtre de Romette

Krafff



© Vincent Joffre

Un pas de deux insolite entre un danseur et un grand personnage de kraft... Face à face, ils se regardent, s'observent, s'approchent. Deux corps vont alors dialoguer par le mouvement. Les voilà emportés dans un duo fascinant où le corps du danseur apprivoise celui de la marionnette devenue un étonnant partenaire.

21h, Espace Olympe de Gouges, Saint-Germain-lès-Arpajon.
Tarifs : 4 € et 8 €. Réservations : 01 69 26 14 15.

Vendredi 11 novembre

Western

Des cow-boys, des indiens, un saloon, un ranch, une guitare, des bottes, des chevaux, du bétail... l'Arizona.

20h30, salle Pablo Picasso, La Norville. Tarifs : 4 € et 8 €. Réservations : 01 64 90 93 72.

Vendredi 11 novembre

Atelier de fabrication

Stage court d'initiation à la fabrication d'un personnage « marionnette » pour tout public à partir de 7 ans (enfants accompagnés).

14h à 17h, « Les ateliers du 29 », 29, rue Dauvilliers, Arpajon. Gratuit.

Renseignements : 01 64 90 21 29.

Samedi 12 novembre

La Leçon du montreur

Les « spect'acteurs » sont invités à manipuler les Nonos, marionnettes à l'allure bien sympathique...

17h et 20h30, salle Pablo Picasso, La Norville. Tarifs : 4 € et 8 €. Réservations : 01 64 90 93 72.

Samedi 12 novembre

Braquage

Compagnie Bakélite



© Beko

La compagnie Bakélite transforme, bidouille, motorise, détourne des objets du quotidien pour vous faire vivre en direct les étapes incontournables d'un braquage.

17h et 20h30, espace Olympe de Gouges, St-Germain-lès-Arpajon.
Tarifs : 4 € et 8 €. Réservations : 01 69 26 14 15.

Samedi 12 novembre

Solo(s)

5 mini-spectacles inspirés de contes traditionnels, de mythologies anciennes ... proposés par cinq jeunes artistes sortis en juin 2011 de l'ENSAM.

18h, espace Concorde, Arpajon, tarifs : 4 € et 8 €. Réservations : 01 64 90 21 29.

Dimanche 13 novembre

Les 3 Jumeaux du Val d'Enfer

Comédie malicieuse et poétique d'après un texte de Jacques Prévert, où marionnettes et jeux d'ombres se mêlent à un castelet inattendu et fantasque.

16h, espace Concorde, Arpajon, tarifs : 4 € et 8 €. Réservations : 01 64 90 21 29.

Agenda des sorties

- **Vendredi 4 novembre** : quatuor à cordes de l'Opéra de Massy, espace Olympe de Gouges, 20h30. Avec la participation d'une chorale d'enfants. Réservations : 01 69 26 14 15.
- **Judi 1^{er} décembre** : conseil municipal, en mairie, 20h30.
- **Vendredi 16 décembre** : bouche à oreille, à la bibliothèque municipale, à 18h30. Renseignements : 01 69 26 14 18.
- **Samedi 17 et dimanche 18 décembre** : animations de Noël proposées par la municipalité autour de structures gonflables installées au gymnase Louis-Babin, de 10h à 12h et de 14h à 18h. Gratuit.
- **Dimanche 18 décembre** : « Moi (j'étais où quand j'existais pas ?) » - théâtre, 15h, espace Olympe de Gouges. Réservations : 01 69 26 14 15.

La Folie de Chanteloup

Nouveau parcours et succès au rendez-vous

La 8^e édition de « La Folie de Chanteloup », épreuve engagée dans le Challenge de l'Arpajonnais, s'est déroulée le dimanche 2 octobre. Elle s'est distinguée par des parcours modifiés, plus champêtres, et un final dans l'enceinte du collège Roland-Garros.



Plus de 200 coureurs se sont inscrits sur les deux parcours phares de cette 8^e édition : le 5 km et le 12 km. Le nombre d'engagés conforte, année après année, le succès de cette course à pied où la bonne humeur et la convivialité sortent toujours vainqueurs. Nouveautés de cette édition : des parcours modifiés pour faire la part belle au côté rural de Saint-Germain-lès-Arpajon ; une arrivée pour les coureurs dans la cour du collège Roland-Garros. « Nous tenons à remercier vivement M. Roppert, principal du collège, pour nous avoir ouvert les portes de son établissement », confie Alain Rabe, président du Club Loisirs Jogging VTT (CLJV), organisateur de l'événement.

Les résultats

- 5 km
1^{re} féminine et 1^{re} Germinoise : Camille RABE (23'42") ; 1^{er} masculin : Nicolas GUY (17'49") ; 1^{er} Germinois : Alan HOUCHOT (20'52").
- 12 km
1^{re} féminine : Maryline LEDUC (55'49") ; 1^{er} masculin : Marc FRONTIL (44'53") ; 1^{er} Germinois : Jérôme GRIFFOND (49'27").



ASSGA Judo

Laurent Salomon, nouveau professeur

Laurent Salomon est un athlète de 32 ans dont 24 passés sur les tatamis. Professeur depuis 2006, il est également éducateur sportif territorial. Ceinture noire 2^e dan, il va s'employer, au sein du club « à former les petits. J'ai l'habitude puisque cela fait partie de mon travail au quotidien. Là, je suis chargé de 2 groupes d'enfants de 4 et 5 ans, le mardi en fin d'après-midi ».

Il s'occupe également d'un groupe d'adultes, le mardi soir, de 19h30 à 20h30 « essentiellement pour du tai so, du renforcement musculaire ».

L'ASSGA Judo tient aussi à remercier le travail et l'investissement de Romain Schmitt et de Méline Christophe qui partent après de longues années passées au club.

« Nous recherchons aussi des sponsors, alors si une entreprise germinoise souhaite nous rejoindre et nous aider, elle sera la bienvenue. Nous saurons mettre en valeur son enseigne », conclut Emmanuel Huet, professeur au club.

Résultats de l'AJ2G :

Le club a terminé 4 fois 5^e aux championnats de France 1^{re} division, sélectionné aux Championnats du monde universitaires internationaux juniors ; 3^e aux championnats de France 1^{re} division 2009/10 par équipe ; vice-champion d'Europe par équipe 2010 ; vice-champion de France par équipe 2011.

Le club a eu, cette année 7 sélectionnés au niveau national (en cadets, séniors et vétérans) et un podium (une place de 3^e en vétéran).

ASSGA Hand-ball

L'ASSGA Hand-ball compte de nouveaux champions grâce à son équipe loisirs qui était engagée, le 25 septembre, dans un tournoi organisé à Brétigny-sur-Orge.

Les Germinois ont gagné leurs cinq rencontres et remportent donc ce tournoi de hand-ball loisir pour le plus grand plaisir du club.

Félicitations !

Ça s'est passé en septembre

Retour en images sur le **salon des associations**

Le salon des associations a fait le plein de visiteurs et d'inscriptions lors d'une journée marquée par la bonne humeur, qui régnait sans partage au gymnase Louis Babin !



Devenez bénévole aux Restos du Cœur

Durant la campagne 2010/2011 le centre de Brétigny, situé 5 rue du Bois de Châtres, comptait 120 bénévoles qui ont reçu 522 familles, servi 68 700 repas, accueilli 341 enfants dont 153 bébés de moins de 6 mois.

Les activités des Restos du Cœur : l'accueil, les inscriptions, la distribution le mardi et le samedi matin), la gestion des stocks (réception, comptage, approvisionnement), le relais bébé, le vestiaire, l'alphabétisation, la culture du Cœur, l'aide à la personne.

Le centre de Brétigny a besoin de nouveaux hommes et de nouvelles femmes pour renforcer ses équipes, notamment au relais bébé, à la gestion des stocks, à la distribution.

Si vous souhaitez les rejoindre, donner un peu de votre temps, vous pouvez :

- laisser un message au 01 60 84 02 08,
- venir à la réunion de lancement de campagne le vendredi 18 Novembre à 20h30 salle Robert Barran, rue du Bois de Châtres à Brétigny.
- envoyer un mail à l'adresse avec vos coordonnées à restoducœur.bretigny@orange.fr

La prochaine CAMPAGNE DES RESTOS DU CŒUR débutera le mardi 29 novembre 2011, et se poursuivra jusqu'à la fin du mois de mars 2012.

Les inscriptions auront lieu à partir du 15 novembre 2011, tous les mardis de 9h à 11h30 et de 14h à 16h, ainsi que tous les samedis matin de 8h30 à 11h30 et se poursuivront aux mêmes horaires durant la campagne.

Se munir des documents suivants : carte d'identité ou titre de séjour, livret de famille, attestations de sécu ou de CMU, quittance de loyer, feuille d'imposition ou de non-imposition, justificatifs de revenus (salaires, retraites, pensions, ASSEDIC, CAF, Bourse, RMI), certificat d'hébergement délivré par les assistantes sociales pour ceux résidants à l'hôtel, CADA.

Ces documents doivent porter une date récente.

Lotos

Deux associations ont organisé leur loto à l'Espace Olympe de Gougues. Contact Germinoise a rassemblé 220 personnes le 16 septembre ; l'Amicale des Locataires du Pré Barallon a attiré près de 250 joueurs le 7 octobre.



Tribune de la **majorité**

La santé, notre bien commun

Depuis l'instauration de la loi « hôpital » de 2009, chaque acte médical a un coût supplémentaire pour les Français. Avec les remboursements de médicaments, l'augmentation de 7 % du prix des mutuelles, les Français ont la main vissée au porte-monnaie ; l'égalité d'accès aux soins a du plomb dans l'aile.

Il faut donc conquérir pour chacun le droit à la santé. Comment peut-on, aujourd'hui, se soigner pour tout revenu de 800 à 1 000 euros par mois, voire, pour certains, un revenu en dessous du seuil de pauvreté ?

Le gouvernement, pour faire soi-disant des économies, casse tous les services publics et celui de la santé évidemment : maternités fermées, hôpitaux de proximité fermés et regroupés à

d'autres distants de nombreux kilomètres, démantèlement des centres de soins et d'IVG, pénurie de personnel, influence des gros laboratoires pharmaceutiques qui s'en mettent plein les poches au détriment des malades.

De plus, la loi Bachelot de 2009, instaurant la tarification à l'activité, doit être supprimée.

Notre hôpital d'Arpajon est aujourd'hui en danger. Il y a quelques années déjà, il était programmé pour une fermeture et c'est grâce à la lutte des élus, en particulier ceux de gauche, des personnels et de la population que l'hôpital a pu continuer son rôle de service public de santé.

Toutefois, des services ont été fermés, comme celui de rhumatologie, et les

urgences sont dans le collimateur du gouvernement.

Qu'advierait-il des usagers si l'hôpital d'Arpajon fermait ? Qu'advierait-il des femmes si la maternité fermait ? Parcourir des kilomètres pour se soigner est impensable, surtout pour les populations fragilisées.

Il faut donc un grand service public de santé de proximité. Il faut donc arrêter de payer les médecins à la tâche, avec dépassements d'honoraires à la clé.

La santé est un droit, pas une marchandise !

L'équipe de la majorité municipale.

Tribune de l'**opposition**

Germinois, indignons-nous !

Alors que nous sommes dans la recherche continue d'économies, que l'on parle partout « d'optimiser nos ressources » (tant énergétiques que financières), de réduire la dette, Madame le Maire et son équipe persistent dans l'erreur de construire un **pôle culturel communal qui va englober plus de 8,5 millions d'euros (payé pour moitié à crédit !)**

Alors que partout les plans de rigueur se généralisent, chez nous, à Saint-Germain, tout ira mieux qu'ailleurs et nous serions à l'abri de la crise ? Alors, pourquoi **plus d'1 salarié sur 5** travaillant pour notre commune est-il un **travailleur précaire** (contractuel) ?

Vous avez été **plus de 300 lucides et courageux habitants** à répondre à notre appel pour exiger l'arrêt de ce projet, et nous vous en remercions. Fort de ce soutien, nous redemandons ici à la majorité municipale d'abandonner ce projet et de concentrer nos ressources financières sur les urgences du moment. Et les urgences sont multiples !

Ainsi, l'occupation de ce site par ce **pôle culturel ne nous permettra plus d'agrandir le**

cimetière communal. C'est aberrant de se priver de cette possibilité alors que notre population augmente très vite.

De plus faute d'argent, la municipalité ne s'est pas portée acquéreur du terrain situé à hauteur du feu tricolore – angle de la rue R. Dècle et de la route de Corbeil – ; comment répondre maintenant aux **légitimes attentes des usagers de ce carrefour si problématique** ? Nous nous sommes ainsi privés de toute possibilité d'améliorer la fluidité de ce carrefour.

Et que dire aux **nouveaux habitants du quartier des Folies** auxquels cette même majorité avait promis la construction d'une école ? Que cette construction est abandonnée ?

Que répondre encore aux habitants qui se plaignent du **mauvais état général de la chaussée** et qui, lors de sinistres, intentent des recours contentieux contre la commune ?

Comment expliquer aux **sportifs inscrits à l'ASSGA** qu'il n'est plus possible d'augmenter leurs subventions de fonctionnement ni la capacité d'accueil des infrastructures exist-

tantes parce que le « bling ! bling ! » ne nous laisse aucune marge financière ?

Le règne du court terme, du coup médiatique, du sensationnel a pris le pas sur la patiente construction d'une ville sachant écouter, protéger et responsabiliser.

Mais nous gardons confiance dans nos capacités collectives à faire bouger les choses et à revenir sur des décisions qui risquent d'handicaper notre avenir. « **Gouverner, c'est choisir !** », disait Pierre Mendès-France. Un réveil républicain est urgent, car l'histoire locale récente (rappelez-vous de « *l'affaire de la salle polyvalente* » restée en plan pendant 10 ans !) devrait nous avoir enseigné qu'attendre passivement laisse le champ libre à la démagogie, à la démesure, aux caprices et lubies de certains élus.

St-Germain le 3 octobre 2011

Norbert SANTIN, groupe des élus « Vivre Autrement à Saint-Germain »

Retrouvez-nous tous les samedis matins à notre permanence, local au-dessus de La Poste !

Attention au stationnement !

Les trottoirs ne sont pas faits pour les véhicules mais pour faciliter le passage des piétons. Avant de garer votre voiture, pensez aux enfants qui vont à l'école, aux mamans avec les poussettes et aux personnes à mobilité réduite. **Chaque geste compte pour mieux vivre ensemble.**

Enfin, en règle générale, le stationnement est considéré comme abusif au bout de sept jours. À l'issue de ce délai, le véhicule est susceptible d'être enlevé pour mise en fourrière.

Attention !

Il est rappelé aux utilisateurs du parking de la place de l'Église qu'il est **strictement interdit** de stationner son véhicule en dehors des emplacements prévus à cet effet par marquage au sol.

En cas de non-respect de la réglementation, le contrevenant s'expose à une amende et à la mise en fourrière de son véhicule.



Pascal FOURNIER

Permanence Cantonale

Je me tiens à votre disposition si vous souhaitez me rencontrer dans la mairie de votre commune :

St Germain-lès-Arpajon

samedi 17 décembre
de 10h30 à 11h30

www.pascalfournier.fr - contact@pascalfournier.fr



Listes électorales : pensez à vous inscrire !

Vous venez d'emménager à Saint-Germain-lès-Arpajon ou vous venez d'avoir 18 ans ? N'oubliez pas de vous inscrire sur les listes électorales, en mairie, **avant le 31 décembre 2011.**

Pour cela, vous pouvez télécharger et imprimer la demande d'inscription sur www.servicepublic.fr, la remplir en lettres majuscules de façon lisible et l'envoyer en mairie à l'attention du service État Civil accompagné de :

- photocopie de votre pièce d'identité : carte nationale d'identité (recto/verso), passeport (photocopie de la double page où figure votre photo), permis de conduire (valable uniquement s'il est accompagné d'un justificatif de nationalité)
- justificatif de domicile : facture d'électricité, de gaz ou de téléphone fixe établie à votre nom et prénom et datant de moins de trois mois.

Les personnes résidant chez un parent ou un tiers sont invitées à prendre contact avec la mairie.

Permanences juridiques

L'association gérontologique de l'Essonne propose des permanences juridiques à destination des personnes âgées et de leurs familles, les 2^e et 4^e vendredis du mois, de 9h à 12h. Se présenter au CLIC Orgessonne, 4, rue Henri Barbusse, 91290 Arpajon.

Boîte aux lettres



Prenez soin que votre boîte soit bien visible et identifiable (n° de l'habitation, nom et prénom de l'habitant), sans quoi le facteur ne pourra pas vous remettre les courriers ou colis que vous attendez.

Aide à domicile

Vous recherchez des personnes expérimentées pour le ménage, le repassage et le jardinage à votre domicile ? Vous pouvez, sur simple appel téléphonique, profiter des services d'Action Emploi dans le cadre des emplois familiaux. Et ainsi, bénéficier d'un abattement fiscal de 50 % du coût annuel de votre intervenant(e).

Pour toute aide (courses, déménagement, manutention, petit bricolage, etc.), **contactez l'antenne d'Arpajon : 01 60 83 26 10.**

Les anciens découvrent la Grèce

Vingt seniors germinoises sont partis en Grèce à l'initiative du CCAS pour un séjour d'une semaine à compter du 11 mai. Ils y ont découvert les principaux monuments d'Athènes, Mycènes, le canal de Corinthe, Epidaure et son théâtre antique, Olympie, Delphes... Un véritable voyage dans le passé glorieux de la Grèce antique !

En octobre, changement de décor avec un séjour d'une semaine... dans le Jura ! Là encore, les anciens ont découvert une région enchanteresse et accueillante.



Le château de Chanteloup, quatrième partie

Le plus beau jardin du monde

Propriétaire du château de Chanteloup, nouvellement construit, Nicolas de Neufville s'occupa de faire aménager les jardins.

Ce n'est qu'en 1530, à la faveur du contrat qui lie le monastère de l'ordre de l'Annonciade au seigneur de Chanteloup, leur second fondateur, que Nicolas de Neufville entre en possession de l'étang. L'étang qui, jusqu'ici, avait été considéré comme source de revenu pour le seigneur, prenait une toute autre valeur en ce début de XVI^e siècle, une valeur esthétique. Il devenait le miroir dans lequel se reflète la silhouette du château Renaissance en donnant un aspect romantique au lieu.

Au XVI^e siècle, un château est inconcevable sans un jardin dont la fonction est décorative. On y retrouve l'influence de la Renaissance italienne. Autour de la pièce d'eau, il a créé des jardins. Jardins qui sont reconnus dès 1587 et loués dans une pièce latine de plus de six cents vers hexamètres ayant pour titre CANTILUPUM. Son auteur demeure inconnu, il ne s'est signalé que par ces lettres I.B.L.S.M. Elle débute ainsi :

*Quae fortunatos Dryadesque et Naiades agros.
Cantilupi colitis, gratari saepe cupivi
Deliciis vestris.*

Champs heureux habités des Dryades et Naiades
Que de fois j'ai désiré de partager avec vous
Les délices de Chanteloup

Dryades et Naiades sont des nymphes de la mythologie grecque, ce sont des esprits de la nature à figure féminine qui demeurent dans les bosquets, les forêts, les prés et les rivières. Les Dryades sont les nymphes des arbres et des forêts ; les Naiades sont les nymphes des sources et des rivières. Dès le début du XVII^e siècle, plusieurs auteurs vont décrire les beautés de ce jardin.

André Duchesne, géographe et historiographe du roi, écrit en 1609 :

Sous Montlhéry est la ville de Châtres, à huit lieues de Paris joignant les murailles de laquelle se voit le Jardin de Chantelou, pièce de tout excellente et qui a donné sujet à beaucoup de beaux esprits d'y occuper le travail de leur plume.

...
C'est un grand et spacieux domaine riche de biens, rare en beauté, gracieux en séjour et abondant en toutes sortes de délices. La terre y est en quelques endroits aplanie en plate campagne, en d'autres, relevée en petits tertres et collines chargées de plantes et d'arbres divers. À l'un des bouts, vous remarquez une Abbaye de Religieuses, qui a sa vue limitée des parterres, des compartiments, des allées et cabinets de lierre, des ruisseaux, des collines, des bois, des plantes, des arbres, des fruits et de toutes les pièces rares et admirables de ce divin verger. Les dieux et contes fabuleux de la Métamorphose d'Ovide s'y voient presque tous historiés et vignetés

en verdure, avec les représentations de l'Amphithéâtre, et des Gladiateurs des Romains ; mais la négligence des jardiniers a beaucoup laissé perdre du lustre de ces petites merveilles. Sur l'Étang sont encore des Mareschaux ou Forgerons presque tels que ceux que j'ai ci-dessus figurés aux Grottes de Saint-Germain-en-Laye.

Une autre description du jardin de Chanteloup nous est rapportée par Michel de Marolles, abbé de Villeloin, dans ses Mémoires. Son récit se situe alors qu'il effectuait un voyage entre Tours et Paris en l'année 1611.

Nous vîmes en passant le jardin de Chanteloup auprès de Châtres, qui était alors l'une des plus belles choses qu'on eut su voir, tant à cause des eaux, des grottes et des bocages diversifiés, que des statues, des buis et des cabinets de feuillages et de verdure, qu'on y avait dressé de toutes parts. Les fables des Métamorphoses y étaient représentées çà et là ; et ce que j'y trouvais de plus ingénieux, et de plus ravissant à mon gré, était la représentation d'une mappemonde avec de la terre et de l'eau naturelle, où les mers et les rivières n'étaient pas oubliées, non plus que les montagnes et les quatre vents également disposés autour du grand cercle de l'horizon, lesquels faisaient rejallir l'eau de leurs bouches qu'ils semblaient enfler exprès.

Sous la plume de Schroterus, auteur d'un *Itinéraire* imprimé en 1626, les jardins de Chanteloup sont décrits comme étant les plus beaux du monde. « On y voyait des figures de toutes sortes représentées par les arbres et les arbrisseaux ; sur une grande pièce d'eau on avait représenté par l'arrangement des terres et la distribution des eaux, le Golfe de Venise et Venise même. »

Qu'ils soient appelés bosquets de verdure ou maisons de thé, il semble que des espaces fermés aient été aménagés parmi la verdure créant des sortes de salons particuliers au sein de la nature.

Michelle Pluquet
Art et Histoire du Pays de Châtres

